

Le ranz des vaches

Autor(en): **Buhlmann-Gindrat, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **9 (1933-1934)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-709921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

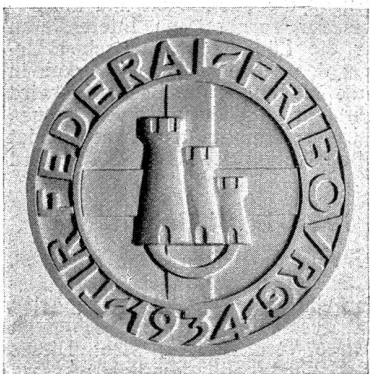
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le ranz des vaches

Episode de la guerre du Maroc

Depuis que les rebelles avaient renoncé à la guerre proprement dite pour adopter une lutte d'embuscades, les hommes des régiments réguliers ne connaissaient plus guère de repos. Ce jour-là, après des marches et des



Médaille en bronze. Exécutée par la Maison Kramer, d'après le projet de Willy Jordan.

contre-marches épuisantes, les hommes du Premier Régiment Etranger¹⁾ avaient formé les faisceaux dans ce désert de la Peur, aux alentours d'El Gao. La journée avait été mauvaise. Par une chaleur torride il avait fallu poursuivre des rebelles fuyant et disparaissant à l'horizon après avoir proprement égorgé un groupe d'hommes de l'arrière garde. Pour comble de malheur la colonne de ravitaillement n'avait pas pu rejoindre le gros de la troupe et les combattants n'avaient pour toute nourriture que des biscuits de réserve. Quoique étant tous des « dur à cuire », les hommes de la Légion grognaient ferme et le commandant qui connaissait ses lascars n'augurait rien de bon pour le lendemain.

Quelques soldats s'étaient roulés dans leur couverture et dormaient alors que les autres, assis sur leurs talons autour d'un feu de fiente de chameaux, seul combustible que l'on puisse avoir dans ces régions, étaient plongés dans des réflexions qui certes n'étaient pas couleur de rose.

Se tournant vers un homme grand et bien musclé accroupi un peu à l'écart, le commandant lui dit :

— Eh! le Suisse, chante quelque chose!

Le Suisse! Il y en avait beaucoup d'autres qui auraient pu porter ce nom dans le Premier Régiment Etranger, mais lui seul était désigné de cette façon. Nul ne savait son vrai nom ni la raison qui l'avait amené à la Légion. Taciturne comme un vrai montagnard qu'il prétendait être, il était cependant toujours prêt à rendre service à chacun et à faire les corvées les plus rebutantes sans récriminer. Très courageux dans la bataille il ne savait pas ce qu'il ferait un an plus tard lorsque son engagement serait terminé.

Comme à regret, le Suisse s'approcha du feu, chacun s'était tu et attendait. Soudain dans le silence de cette froide nuit saharienne étoilée un chant s'éleva, lent, grave et bien rythmé :

« Les Armaillis des Colombettes... »

Le visage tendu, la gorge serrée, les Suisses présents sentaient monter en eux, au fur et à mesure que progressait le chant, des souvenirs du passé. Leurs yeux se mouillaient, le Ranz des vaches! Sous ce ciel d'Afrique

c'était soudain pour eux l'évocation de tel ou tel coin du sol natal, telle ou telle ferme ou chalet. C'était la vision fugitive des parents ou d'une fiancée. C'était le bruit familier des troupeaux montant à l'alpage. Le chanteur continuait :

Liauba... liauba...

Maintenant les visions se mêlaient en foule, c'était le bruit des accordéons que l'on entendait le soir devant la maison, c'était les danses dans une grange du village, c'était tout cela et bien d'autres choses encore qui étaient évoquées par cette voix claire et forte lançant dans l'espace le rappel du passé et le souvenir du pays. Ceux qui ne comprenaient pas bien, n'étant pas Suisses, sentaient tout de même que quelque chose de grand se passait. Ils se sentaient bercés, eux aussi, par cette mélodie grave et prenante. Quand le chanteur s'arrêta avant de reprendre le deuxième couplet on n'entendait plus que le bruit rauque des respirations qui soulevaient régulièrement toutes ces poitrines.

De toute son âme le Suisse chanta la deuxième strophe. Ceux qui dormaient s'étaient réveillés mais ne protestèrent pas saisis par cette sensation de nostalgie indéfinissable dont chacun se sentait enveloppé. Quand pour la deuxième fois le refrain troubla la tranquillité du camp, plus d'un homme laissait couler ses larmes en regardant fixement le feu misérable qui bientôt allait s'éteindre.

La troisième strophe ne fut jamais entendue en entier. A peine le Suisse avait-il commencé à chanter qu'il s'abattait sur le sol en sanglotant éperdument...

Le commandant, après s'être mouché bruyamment, s'était levé et marchait à grands pas d'une sentinelle à l'autre pour se donner une contenance.



Distinction spéciale en argent pour la maîtrise. Exécutée par la maison Huguenin. L'Arbalétrier est celui de l'envers de la médaille de bronze, œuvre de Willy Jordan.

¹⁾ Légion étrangère.



Grand vitrail, 27×36 cm, d'après les cartons de Willy Jordan. Exécuté par les peintres-verrières Kirsch & Fleckner à Fribourg.

Qui dira le bienfait des émotions salutaires provoquées par l'évocation du pays lointain? Tous ces hommes rudes qui étaient là pour expier une faute de jeunesse, pour fuir un chagrin d'amour ou tout simplement attirés par l'esprit d'aventures, pensaient en cet instant à leur vie mal commencée et prenaient de bonnes résolutions pour le moment où leur engagement serait terminé. Sans que l'on s'en aperçût le feu s'était éteint, petit à petit les visions s'étaient évanouies et les hommes uns à uns s'étaient endormis. Il ne restait plus d'éveillées que les sentinelles faisant les cent pas.

Au petit jour un engagement eut lieu. Assaillis de



Chaudron gruyérien, 25 cm de diamètre, poids 5 kg. Exécuté par la fonderie Ch. Leuba à Couvet.

toutes parts la petite troupe lutta vaillamment, sauvagement même, pour sa sauvegarde. Plusieurs hommes après s'être battus comme des lions, trouvèrent la mort sur cette terre d'Afrique qu'ils essayaient de conquérir et parmi eux se trouvait le Suisse. L'évocation du sol natal n'avait pu le protéger de la balle du rebelle.

H. Buhlmann-Gindrat.

Tir fédéral de Fribourg en 1934

Quelques primes et prix

La planche des récompenses de notre grande manifestation nationale de tir se devait d'être largement et richement dotée, aussi ce nous est un plaisir tout particulier de constater qu'elle l'est au delà de ce que l'on pouvait espérer et qu'un goût parfait a présidé au choix des diverses pièces et objets d'art qui la composent.

Les quelques modèles que nous reproduisons ici sont à même de satisfaire les goûts les plus difficiles tant par leur caractère artistique que par leur réelle valeur, et ce n'est que justice, car il ne faut pas oublier que si le vrai tireur — qui est un sportif avant tout — n'attache en général que peu d'importance aux prix qu'il obtient, il est malgré tout sensible à une récompense méritée qui vient couronner un succès dû,



Petit vitrail, 16×22 cm, œuvre de l'artiste-verrier Jean de Castella. Exécuté par les ateliers E. Boss à Berne.

en partie à ses aptitudes particulières pour le tir, mais surtout aux nombreuses heures d'entraînement qu'il a effectuées pour son propre compte et à ses frais. Or chacun sait ce qu'un tir fédéral demande de persévérance et d'efforts dans la préparation à un tireur qui veut se bien classer. Il est par conséquent logique qu'une très belle récompense soit accordée aux tireurs les plus méritants qui, dans leur activité, ne servent pas que la cause de leur sport favori, mais encore celle de l'armée qui a besoin de bons carabiniers.

A ce sujet, rappelons que pour la première fois sera disputé au tir fédéral, le concours d'armée en vue de perfectionner le tir dans l'armée et d'augmenter ainsi les forces défensives du pays. Nul doute que ce but ne soit atteint étant donné le règlement de ce concours qui n'admet, pour représenter un bataillon, que six tireurs faisant partie de la même compagnie. Ceci laisse entendre que toutes les unités ont donc à s'entraîner, pour ensuite procéder à des éliminatoires devant désigner les participants. Selon le colonel Otter dont la « Gazette des Carabiniers » a publié un article traitant cette question, un certain nombre d'unités auraient déjà procédé à ces éliminatoires et c'est une faute qu'il leur reproche en insistant sur le fait que se sachant désignés pour représenter leur unité au concours d'armée, les tireurs prévus ne sont plus en face d'une nécessité de s'entraîner comme cela aurait été le cas si les épreuves d'élimination n'avaient été disputées qu'au dernier moment. Néanmoins, tout porte à croire que ce concours remportera un brillant succès et que les expériences qui y seront faites se révéleront encourageantes pour l'avenir.

E. N.